

Compte rendu du conseil municipal du 5 janvier 2016

Critères d'évaluation

M. le Maire présente le travail de la commission du personnel qui propose les critères d'évaluation du personnel.

Le conseil vote les critères proposés à l'unanimité.

Autorisation d'engager les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2016

M. le maire demande au conseil l'autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget comme suit

Chapitre 20 : 875 €, Chapitre 21 : 29 250 €, Chapitre 23 : 46 960,57 €

Le conseil vote à l'unanimité

Modification des statuts du SDE 18

M. le Maire donne lecture des modifications de statuts du SDE 18 relatifs à l'adhésion au syndicat de deux nouvelles communautés de communes (FerCher et Trois provinces) et de la prise de compétence d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les bâtiments publics.

Le conseil vote à l'unanimité.

Devis supplémentaires maison des jeunes

M. le Maire présente des devis supplémentaires pour les travaux de la maison des jeunes

Aménagement de la cuisine : entreprise David M : 3 708,99 € HT

Carrelage : entreprise Blond : 4 131,02€ HT

Plomberie : SAS Guillot : 1 196,96 € HT

Le conseil vote à l'unanimité.

M ; le maire informe le conseil qu'un devis est en cours concernant le raccordement de la Maison des jeunes en eaux usées sur le réseau existant.

Ouverture de la pêche

Sur proposition de M. le Maire, le conseil vote à l'unanimité l'ouverture de la pêche dans les grands fossés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Le tarif de la carte annuelle est porté à 20 € et celle de la journée reste à 5 € pour deux cannes.

Questions diverses

Tarification des droits de place. M. le Maire fait part d'un courrier des Fils de Mme Géraud indiquant que la franchise de T.V.A dont bénéficiait certains chalands est désormais supprimée. Ce qui augmentera le coût des droits de place pour les vendeurs.

Tarif de l'eau

Bien que le conseil ait décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau cette année encore, la société VEOLIA fait remarquer que compte tenu de l'installation du nouveau matériel à la station d'épuration (pour le chlorure ferrique), le coût pour le consommateur va augmenter de 2 centimes au m3 et 2 € pour l'abonnement. M. MERCIER propose de voir s'il est possible de négocier cette augmentation. M. le Maire répond qu'il a demandé à la société VEOLIA une simulation sur le coût réel du nouveau matériel.

Cette augmentation serait appliquée au 1^{er} juillet 2016.

Coupe de bois

M. le Maire informe le conseil qu'il n'y aura pas de coupe de bois cette année.

Garage Planson

M. le Maire rend compte de son entrevue avec M. Stéphane PLANSON, garagiste, concernant son projet d'extension. Il propose qu'un groupe de travail se mette en place pour étudier l'environnement du garage et les futurs aménagements possibles.

Mmes Laurence BERNARD et Céline Lacroix ainsi qu'Arnaud GITTON et Daniel MERCIER formeront une équipe afin de se pencher sur ce dossier.

M. le Maire propose de nouveau au conseil de participer à la garantie maintien de salaire de ses agents. Les membres du conseil débattent et acceptent le principe sur la base d'un montant compris entre 5 et 10 €.

M. le maire rappelle les dates de vœux dans les communes de la Septaine. Les membres du conseil acceptent de représenter la commune de Baugy dans la plupart des communes citées.